LA FIN DU CONFLIT DE LA MÉTALLURGIE LILLOISE

LA RECEPTION DES INGENIEURS PAR LE MINISTRE DU TRAVAIL

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

LE TEXTE DE LA LETTRE ADRESSÉE A M. CARLES

Voici le texte de la lettre adressée au Préfet du Nord par les délégués du S.I.A.M. :

« Monsieur le Préfet,

» Lorsque vous nous avez indiqué, hier, vos dispositions à notre égard, nous avons voulu connaître l'opinion du Gouvernement sur la question qui nous intéresse, car c'était le seul moyen de vérifier ce que l'avenir nous réservait.

» Nous savions par avance que nous aurions aujourd'hui un ajournement jusqu'à parution du décret d'administration publique, rendu en Conseil d'Etat, mais nous avons le souci que notre mouvement pose le problème de l'arbitrage dans son ensemble et sans ambiguïté : le voilà maintenant bien défini, la grève n'est pas notre gagne-pain et il nous est pénible de savoir que la classe ouvrière, dont nous sommes les véritables chefs, peut avoir à souffrir du mouvement créé pour faire aboutir nos revendications. Nous sommes des gens d'ordre et les appels réitérés que vous nous avez adressés pour redonner à notre région l'activité dont elle a absolument besoin ne peuvent nous laisser indifférents.

» Nous allons nous efforcer, ce soir, de faire comprendre à nos mandants que, dans un but d'intérêt général, il est nécessaire qu'ils reprennent le travail ; toutefois, M. le Préfet, nous tenons à vous faire savoir que nous maintenons notre point de vue pour obtenir un arbitre dans tous les conflits du travail où nous serons mêlés du fait d'une autre partie.

» Nous prenons acte de la promesse formelle que vous nous avez faite d'intervenir auprès des organismes du travail pour que nos droits soient respectés dans les usines ; néanmoins, nous tenons à vous avertir de la façon la plus solennelle et afin que vous en avisiez les organisations ouvrières, que si l'un des membres de notre syndicat se trouvait maltraité de nouveau, nous nous trouverions dans l'obligation de recommencer le mouvement que nous venons de faire et d'en appeler à l'opinion publique.

» Nous espérons vivement que votre haute intervention nous dispensera d'en arriver à cette extrémité.

» Pour faire renaître l'industrie de notre région, nous tendrons loyalement la main à nos ouvriers qui ont toujours été jusqu'alors nos collaborateurs et desquels, quoiqu'on en dise, nous avons toujours gagné l'estime.

» La prospérité de cette industrie, en raison des circonstances actuelles, est sous votre sauvegarde. Nous rendons publiquement hommage à votre droiture, à votre loyauté et vous remercions vivement de l'accueil que nous avons rencontré auprès de vous.

» La décision que nous avons prise aujourd'hui, d'aiguiller nos membres dans un sens de conciliation, est beaucoup due au respect que nous avons de votre haute personnalité et aux désirs que vous avez formulés ».

L'Assemblée générale du district de Lille du S.I.A.M.

Trois cent cinquante-neuf membres appartenant au district de Lille du S. I. A. M. tinrent leur réunion qui, commencée à 17 h., prit fin à 17 h. 45.

Plusieurs télégrammes de sympathies d'organisations similaires furent tout d'abord lus, émanant du Syndicat des ingénieurs des houillères de France, de la Fédération des ingénieurs des Ardennes.

Il fut décidé ensuite de communiquer à la presse la déclaration qu'on lira d'autre part.

Puis, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant fut voté :

« Le district de Lille du S. I. A. M., réuni en assemblée générale le 13 janvier, suite à la réponse de M. le président du Conseil, décide :

» 1° De faire confiance à son Comité pour poursuivre son action jusqu'à l'aboutissement de ses revendications ;

» 2° De reprendre le travail le jeudi 14 au matin afin d'éviter à la classe ouvrière la prolongation d'une situation pénible ;

» 3° De faire régner à l'intérieur des usines le respect de l'ordre et de l'autorité tout en s'efforçant de recréer une atmosphère de collaboration. »

Les délégués du S. I. A. M. qui avaient demandé au président du Conseil de préciser son attitude sur la position des ingénieurs et agents de maîtrise dans le conflit, nous ont, à l'issue de l'assemblée générale, déclaré que M. Blum n'avait pas à priori rejeté leur demande, mais que ce dernier ne put prendre d'engagement avant le règlement d'administration publique.

La déclaration du S.I.A.M.

Voici le texte de la déclaration remise par le district de Lille du S.I.A.M. à la presse, à l'issue de l'assemblée générale :

« Pendant les quelques jours précédents, au cours desquels les ingénieurs et agents de maîtrise ont refusé de réintégrer leurs usines, pour protester contre l'application de la loi sur l'arbitrage à leur égard, ils ont reçu de tous côtés, des pouvoirs publics et des parlementaires, des assurances qu'ils défendaient une cause juste, et qu'il était absolument impossible qu'à l'avenir on n'admette pas leur représentation dans les conflits où ils étaient mis en cause.

» Des promesses de concours leur ont été données, mais on leur a demandé que le travail soit repris de suite.

» Ils ont voulu se rendre compte cependant comment se concrétiseraient tous les encouragements qu'on leur avait promis. C'est pourquoi ils ont voté un ordre du jour posant la question au gouvernement.

» La réponse, comme ils s'y attendaient, est un ajournement jusqu'à parution du règlement d'administration publique et, dès lors, le problème qui intéresse tous les ingénieurs et agents de maîtrise se trouve nettement posé.

» L'arbitrage reste sous sa forme actuelle un danger permanent pour tous les syndicats d'ingénieurs et d'agents de maîtrise, danger que nous signalons publiquement à leur attention.

» D'abord, il est absolument inadmissible que des sanctions puissent être demandées par les ouvriers à d'autres personnes que nos employeurs, seuls juges de nos actes dans l'exercice de nos fonctions, et qui ont seuls le droit de nous demander des comptes.

» Mais aussi il est injuste que, dans un conflit qui opposera ouvriers et employeurs au sujet des agents de maîtrise, ceux-ci ne puissent, par la voix d'un arbitre, apporter leur défense propre dans le débat.

» Il faut que tous, nous nous opposions énergiquement à ce qu'il en soit autrement, et nous poursuivrons notre action pour obtenir gain de cause dans la légalité.

» Si nous ne trouvons pas, dans les circonstances actuelles, auprès des pouvoirs publics, l'appui auquel nous avons droit, ceci est dû uniquement au fait que les nombreux syndicats comme le nôtre, qui ne font pas de politique et sont libres de toute croyance et de toute opinion, éparpillés au travers du pays, ne sont pas encore unis pour former une masse puissante capable d'être prise en sérieuse considération et d'exercer une action auprès des pouvoirs publics.

» Telle est la leçon que nous devons tirer de ce qui vient de se passer.

» Il nous serait pénible de prolonger plus longtemps une situation qui nuit à l'économie nationale et à nos ouvriers, à qui nous avons gardé toute notre estime, malgré les erreurs et les écarts qu'ont pu leur faire faire une poignée d'exaltés.

» De toutes parts, nous avons reçu de notre personnel des demandes de conciliation et l'assurance de la sympathie qu'ils ont pour les chefs qui travaillent avec eux depuis de nombreuses années.

» Aussi avons-nous décidé de reprendre le travail demain matin jeudi.

» Nous allons rentrer dans nos usines, dévastées par de nombreuses semaines de neutralisation et d'abandon : les machines sont rouillées, les bureaux sont dans un état lamentable par suite d'occupation. Tout ceci aurait pu être évité si les cadres n'avaient pas été expulsés des usines, comme personne n'avait le droit de le faire.

» Nous demandons à nos ouvriers de continuer avec nous la tâche que nous avons toujours poursuivie.

» Nous lutterons avec eux pour redonner à nos industries la situation prépondérante qu'elles méritent et qui seule est capable d'apporter à tous les éléments de notre corporation le bien-être auquel ils ont droit.

» Cependant, les ingénieurs et agents de maîtrise tiennent à affirmer hautement qu'ils n'accepteront jamais que leur savoir et leur autorité puissent être bafoués.

» Ils déclarent aux pouvoirs publics, au patronat, aux organisations ouvrières que s'ils sont mis dans l'impossibilité de remplir leurs fonctions avec l'autorité que leur confère leur responsabilité, ils sont décidés à montrer à nouveau qu'ils sont une force.

» Cette force, ils la mettent loyalement au service du pays, de l'économie française et de la défense nationale. »

La délégation ouvrière à la Préfecture

Hier, à 19 heures, M. Carles, préfet du Nord, convoqua en son cabinet les délégués du Syndicat ouvrier de la Métallurgie conduits par MM. Manguine, Gauthier et Ghesquière. Le Préfet fit part à la délégation de la décision du personnel de maîtrise de reprendre le travail à la date du 14 janvier.

La reprise du travail dans les usines métallurgiques

La Compagnie de *Fives-Lille* nous communique :

« Les ouvriers qui étaient convoqués pour reprendre le travail mardi 12, devront se présenter vendredi 15 courant. »

La *Société des Etablissements J. Cocard* informe son personnel que le travail reprendra dans ses usines de *Lille* et de *Marcq* aujourd'hui jeudi à 7 h. 45.

D'autre part, dès qu'il eut connaissance de la décision du personnel de maîtrise de reprendre le travail ce matin, le Préfet du Nord a fait annoncer par T.S.F. la reprise générale du travail dans les usines métallurgiques au fur et à mesure des possibilités techniques.

Au Ministère du Travail

Le ministre du Travail a reçu hier les représentants d'ingénieurs U.S.I.F., S.I.S. et S.P.I.D.

Ils lui ont exprimé le désir que soit prévu dans la procédure générale de conciliation et d'arbitrage le droit, pour les ingénieurs, d'être représentés dans les organismes de conciliation et d'arbitrage, chaque fois qu'un conflit les mettra en cause.

Le ministre a reconnu que les techniciens, agents de maîtrise et ingénieurs occupent dans la production une situation particulière et ont des intérêts collectifs à défendre. C'est ce qui justifie leur organisation syndicale propre ainsi que l'existence de convention collective de travail distincte les concernant.

Quant à la question précise qu'ils posent, le ministre les a invités à en faire l'objet d'une lettre qui sera soumise à l'examen du Gouvernement.

En quittant le Ministère du travail, les délégués des ingénieurs et agents de maîtrise ont déclaré que le travail reprendrait demain matin dans la région lilloise.

LA CHAMBRE PATRONALE DE LA MÉTALLURGIE APPROUVE LA DÉCISION DU PERSONNEL DE MAITRISE

On nous communique :

« Les membres de la Chambre Syndicale patronale métallurgique de Lille et environs prennent acte de la décision des Ingénieurs et Agents de maîtrise de reprendre leurs fonctions le 14 janvier 1937.

» Ils les assurent de tout leur appui en vue de faire respecter l'autorité des Cadres à l'intérieur des Entreprises.

» Ils s'engagent également à les mettre à même de faire entendre les observations qu'ils pourront avoir à présenter toutes les fois qu'ils seront mis en cause à l'occasion d'un différent relatif au travail.

» Ils comptent sur tous, Ingénieurs, Agents de maîtrise, Employés et Ouvriers pour que le travail soit repris dans une atmosphère de collaboration et de confiance réciproque »

Une réunion des techniciens

On nous communique : « Les Ingénieurs, Agents de Maîtrise, Techniciens et Employés de la Métallurgie, réunis salle Maury, à Lille, le 13 janvier, à l'appel du Syndicat des Techniciens et Assimilés (C.G.T.)

» 1° Condamnent la grève déclanchée par une partie de la maîtrise, par ordre du S.I.A.M., dont la collusion avec le patronat s'avère de plus en plus évidente ;

» 2° Regrettent que les représentants des organisatins autres que celle adhérente à la C.G.T. n'aient pas cru devoir répondre à l'appel lancé dans la presse, les invitant à venir exposer leur point de vue à l'égard du conflit actuel de la métallurgie ;

» 3° Approuvent enfin l'attitude du Syndicat de la C.G.T., dans ce conflit et ce, après avoir entendu l'exposé de la situation fait par M. Tissot, de la Fédération des Techniciens adhérents à la C.G.T. »

A propos d'une déclaration de M. Bourneton

Nous reproduisons ici, sous toutes réserves la déclaration que nous avons reçue d'une personnalité du S.I.A.M. suivant laquelle M. Bourneton, arbitre des ouvriers, aurait, dans l'intention louable de mettre fin définitivement au conflit, proposé de retirer les plaintes contre le personnel de maîtrise, s'il en était de même à l'égard des ouvriers de la part des ingénieurs.

» Nous n'avons pas — nous fut-il déclaré — accepté ce marché pour qu'au contraire ces plaintes soient instruites et faire ainsi la preuve qu'elles sont absolument fantaisistes ».

650 ouvriers et ingénieurs ont repris le travail mercredi matin à l'Usine Haine-Saint-Pierre, à Lesquin

Alors que partout ailleurs — dans Lille et sa banlieue — les portes des usines demeurèrent fermées, une usine, une seule, les Aciéries d'Haine-Saint-Pierre à **Lesquin**, recommença à fonctionner avec un personnel réduit mercredi matin.

Six cent vingt personnes, employés, ingénieurs, agents de maîtrise, ouvriers, se présentèrent aux portes des aciéries qui sont la filiale en France des usines belges de Haine-Saint-Pierre.

Quelle est la cause de la reprise mercredi dans cet endroit ? Elle serait due au nombre assez élevé — dans la proportion de 60 % — d'ingénieurs étrangers dans le personnel de maîtrise. Les trois-quarts de ceux-ci seraient au S. I. A. M. et ces ingénieurs étrangers possesseurs d'une carte de travail auraient pu être privés de celle-ci s'ils n'avaient pas repris leurs occupations.

Le personnel au complet compte 750 ouvriers et employés et la reprise du travail sera quasi générale ce matin aux Ateliers Lesquin-Haine-Saint-Pierre.

J. P.

Une approbation des Syndicats d'employés des Mines du Nord et du Pas-de-Calais

On nous communique : « La Fédération des Syndicats d'Employés des Mines du Nord et du Pas-de-Calais et Industries connexes, approuve entièrement l'attitude courageuse et ferme des Ingénieurs et agents de maîtrise du S.I.A.M. dans le conflit de la métallurgie de Lille et leur énergique intervention auprès des pouvoirs publics.

» Il paraît, en effet, profondément inadmissible que les agents de maîtrise n'aient pas obtenu leur représentant qualifié au sein d'une commission d'arbitrage devant régler un conflit qui les touchait de près. On ne devrait pas méconnaître à ce point le rôle important qu'ils jouent de par leurs fonctions, leurs compétences et leurs responsabilités dans notre industrie nationale. — Le Bureau Fédéral ».

Une autre de la Fédération nationale des Syndicats des Ingénieurs et assimilés des Mines

On nous communique : « A l'occasion du conflit entre ingénieurs et agents de maîtrise du S.I.A.M. et les organisations patronales et ouvrières, la Fédération, qui groupe la presque totalité des ingénieurs des houillères de France, tient à affirmer qu'elle approuve pleinement le point de vue défendu si énergiquement par le S.I.A.M.

» Elle estime inadmissible que la défense et la représentation des intérêts propres des ingénieurs ne soient pas confiées aux représentants de leurs organisations syndicales et soient débattues hors de leur présence entre les représentants des patrons et des ouvriers.

» En particulier elle estime indispensable que soit prévu, dans la procédure générale de conciliation et d'arbitrage le droit pour les ingénieurs d'être représentés dans les organismes de conciliation et d'arbitrage chaque fois qu'un conflit les mettra en cause. — Pour la Fédération Nationale : le Président, VAILLE ».

LE CONFLIT DES MINEURS BELGES

Les mineurs socialistes soulèvent des objections à la formule gouvernementale

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Les ouvriers mineurs et les patrons charbonniers ont poursuivi mercredi, chacun de leur côté, la discussion de la formule gouvernementale relative à l'application des 45 heures dans les mines.

Des résolutions qu'ils ont votées, il résulte que les parties ne sont pas opposées à un arrangement. Les patrons pensent que les propositions gouvernementales exigeront une augmentation du prix des charbons. Signalons que les mineurs chrétiens ont décidé d'accepter les propositions du premier ministre et que de nouvelles entrevues auront lieu jeudi.

Dans les milieux gouvernementaux l'on se montre optimiste. Cependant le Comité National des Mineurs Socialistes a voté hier un ordre du jour qui soulève des objections sérieuses contre les dérogations projetées à la journée de 7 h. 30. Il rappelle ensuite que le dernier délai pour aboutir à un accord est fixé au 15 janvier et qu'en cas d'échec une grève générale serait déclenchée le 18 janvier.

En raison de cette situation la réunion de la commission nationale mixte des Mines a été ajournée.

AUGMENTATION DES SALAIRES DANS LA MÉTALLURGIE BELGE

Au cours d'une réunion de la commission paritaire de la sidérurgie, tenue hier, et dont le principal objet était d'examiner la question de l'augmentation automatique minimum des salaires en fonction de l'augmentation de l'index, il a été décidé que les salaires seraient augmentés de 2,5 pour cent. En conséquence, le minimum précédemment fixé à 32 fr. par jour sera porté à 32 fr. 80. Les ouvriers étrangers bénéficieront également de cette augmentation.

LES SALAIRES DU PERSONNEL DE SERVICE DES ECOLES NORMALES SERONT RAJUSTÉS, PUIS RÉVISÉS

M. Charles SAINT-VENANT, député-maire de Lille avait appelé l'attention de M. le ministre de l'Education nationale sur la situation du personnel de service de l'école normale d'instituteurs de Douai, réclamant l'application d'un nouveau statut.

Voici la réponse que M. Jean ZAY a adressée à M. le député-maire de Lille :

« Vous avez bien voulu me demander de vous faire connaître où en est la question du nouveau statut des gens de service des écoles normales d'enseignement primaire, statut dont je vous avais annoncé la mise à l'étude le 21 juillet 1936.

» J'ai l'honneur de vous informer qu'il m'a paru légitime d'envisager une réforme d'ensemble de la situation des gens de service pour tous les établissements d'enseignement du second degré. C'est donc dans le cadre de cette réforme d'ensemble que sera élaboré le statut des gens de service des écoles normales d'enseignement primaire.

» Cependant, en attendant l'élaboration de ce statut et pour me permettre de tenir compte des revendications légitimes les plus urgentes des gens de service des écoles normales, j'ai demandé un crédit supplémentaire au Parlement afin de rajuster, pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1936, les gages de ces serviteurs selon les stipulations des accords Matignon du 7 juin 1936.

» Pour l'année 1937, je me propose de reviser les salaires actuels en m'inspirant des taux et modalités de paiement des gens de service des établissements de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique. A cet effet, un relèvement des crédits prévus au budget de 1937 pour les gages des gens de service des écoles normales d'enseignement primaire a été demandé au Parlement.

» Le ministre de l'Education nationale, signé : J. ZAY. »

UN AVION SUSPECT A ATTERRI A L'AÉRODROME DE MÉAULTE

Le pilote, un étranger, a laissé son appareil et a pris le train pour Paris

Au début de l'après-midi un avion de tourisme hollandais biplace atterrissait à l'aérodrome-station de **Méaulte**. Le pilote gara son appareil et quitta l'aérodrome. On pensait qu'il se rendait en ville pour se restaurer mais on ne le revit pas de l'après-midi. La gendarmerie locale fut avisée et ouvrit une enquête. Elle établit que l'aviateur, un étranger, avait pris à 15 h. 17 le train pour Paris.

M. Billaudel, commissaire spécial à Amiens, se rendit hier matin à Méaulte. Il ne put obtenir d'autres renseignements. Cependant, dans le courant de la matinée, un pilote français arrivait de Paris pour prendre possession du Fokker mais le commissaire spécial ne l'a pas autorisé et le pilote est reparti sur Paris. L'avion est gardé par la gendarmerie.

On ne sait ce qu'est devenu le pilote étranger et l'enquête se poursuit.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

UN PÈRE DE 5 ENFANTS TUÉ PAR UNE AUTO A MARŒUIL

L'auteur de l'accident a poursuivi sa route

Un pénible accident s'est produit sur le territoire de Marœuil.

M. Joseph Lopez, 37 ans, père de cinq enfants, demeurant à Marœuil, parcourait le chemin de Louez-lez-Duisans à Marœuil pour retourner à son domicile, sa journée terminée. Il faisait nuit et le malheureux, les constatations qui ont été faites sont formelles, fut happé et renversé par une automobile. On retrouva son cadavre couché sur la route au milieu d'une mare de sang. Immédiatement la gendarmerie d'Arras fut prévenue et se rendit sur les lieux pour procéder aux constatations.

Le Parquet d'Arras, averti, chargea M. le docteur Brassart, médecin légiste, aux fins d'autopsie. Celle-ci a eu lieu mardi dans la journée à Marœuil.

Les enquêteurs, malgré les actives recherches entreprises pour découvrir l'auteur de ce pénible accident, n'ont encore pu réussir à suivre la moindre piste car ils n'ont aucune indication.

Il ne fait aucun doute que l'auteur de cet accident s'est rendu compte de la collision et qu'il a continué sa route sans s'inquiéter de sa victime.

TOMBÉ DANS UN PUITS UN CHEF DE TRIAGE S'EST TUÉ AUX CHARBONNAGES DE QUAREGNON

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Mercredi matin, on constatait aux charbonnages du Rieu du Cœur, à Quaregnon, la disparition du chef de triage Olive Pachy, 42 ans. Des recherches furent entreprises. On retrouva sa casquette près de l'ouverture du puits d'extraction. Craignant un accident, on descendit et on découvrit le cadavre de Pachy, déchiqueté, à l'étage de 440 m.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél 351-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

LE CONFLIT DE LA BOULANGERIE

La grève atteint deux coopératives

Une certaine effervescence régnait, depuis quelque temps, parmi le personnel des boulangeries particulières et boulangeries coopératives, principalement au sujet de l'application de la semaine de quarante heures et de l'augmentation des salaires. A la suite des pourparlers engagés, il fut convenu que satisfaction serait accordée dans de nombreuses maisons et coopératives, à l'exception, toutefois, de quelques grosses firmes.

L'accord ne pouvant se faire de façon complète, les garçons boulangers (livreurs et boulangers proprement dits) décidèrent de se réunir mardi, à 20 h., à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, à Roubaix. Plus de 150 travailleurs étaient présents lorsque M. Leuridant, secrétaire du Syndicat de l'alimentation, mit ses collègues au courant des résultats obtenus jusqu'à ce jour et déclara qu'un certain nombre de patrons, presque la totalité, avaient accordé l'augmentation de dix pour cent réclamée récemment.

Comme deux coopératives principalement ne voulaient pas s'incliner devant les revendications des ouvriers boulangers, ni suivre le mouvement des autres coopératives, les porteurs de pain et les garçons boulangers décidèrent, à l'unanimité, de faire une grève de 24 heures durant la journée de mercredi.

UNE GREVE D'UNE JOURNÉE

Hier matin, l'arrêt était presque complet, à quelques exceptions près, le travail d'intérieur et de livraison étant assuré, en partie, par les petits patrons boulangers. Une certaine détente fut constaté l'après-midi et l'on vit de nombreuses voitures sillonner les rues de la ville pour approvisionner leurs pratiques. Quelques vélos firent également apparition.

Il n'y eut aucun incident, et il n'y eut ni de piquets de grève ni d'occupations. On certifie, dans les milieux intéressés, que l'effectif des grévistes « éphémères » se montait à près de deux cents et que, parmi les protestataires, figuraient les membres du personnel du bureau de bienfaisance, qui livre, aux assistés, plus de 2.700 pains par jour.

UNE REUNION

Pour tenter un terrain d'entente, le comité directeur du Syndicat des ouvriers boulangers avait décidé d'organiser, pour hier après-midi, une réunion corporative qui se tint, à 15 h., à la Bourse du Travail, boulevard de Belfort.

La séance était présidée par M. Henno, ayant comme assesseurs MM. Leuridant et Berte. Près de 150 grévistes étaient présents lorsque M. Berte déclara les débats ouverts. Ce dernier donna d'abord le compte rendu des entrevues avec les organisations patronales et en particulier, avec les dirigeants de coopératives. Il annonça que plusieurs de ces organisations ainsi que la totalité des patrons boulangers étaient d'accord pour l'augmentation de 10 pour 100 qu'ils étaient décidés à allouer dès la reprise du travail.

Toutefois, il déclara qu'il y avait deux obstacles : les coopératives ouvrières « La Paix », boulevard de Belfort, à Roubaix, et « L'Humanité », 190, rue de Tourcoing, à Wattrelos, les directions se refusant catégoriquement à accorder l'augmentation.

Après un exposé fait par M. Leuridant concernant les entrevues à la préfecture, négociations qui n'assurèrent pas le succès espéré, les grévistes présents décidèrent de procéder au vote, à main levée, pour ou contre la reprise du travail.

Cette consultation permit d'enregistrer le résultat suivant : les ouvriers ayant obtenu satisfaction reprendront le travail ce matin, tandis que le personnel des coopératives « La Paix » (occupant 17 ouvriers, dont 8 boulangers et 7 livreurs) et « L'Humanité » (où une vingtaine d'ouvriers sont employés), ne reprendra le travail qu'après avoir obtenu pleine et entière satisfaction.

En attendant qu'une solution équitable intervienne en leur faveur, les ouvriers non touchés par le conflit ont décidé de leur venir en aide en fondant une caisse de solidarité dont le produit servira à assurer leur subsistance tant que durera cet arrêt.

Cette réunion s'est terminée, à 17 h., dans le calme et sans qu'aucune manifestation hostile ne soit amorcée par les protestataires. On croit que d'autres entrevues seront ménagées aujourd'hui afin de mettre un terme, au plus tôt, à ce conflit qui ne peut être que préjudiciable à la population entière.

Halle Filpo : 1/2 kg. Beurre extra : 9.00. Gruyère 7.00 — Hollande gras : 7.00.

UN ACCIDENT RUE DE TOURCOING

Un accrochage s'est produit, vers 15 h., face au numéro 128 de la rue de Tourcoing. Le camion automobile piloté par M. Victor Delcroix, 35 ans, domicilié rue Lamartine, à Tourcoing, et un tramway A que conduisait le wattman Lallemand. Le choc fut extrêmement violent et par suite des dégâts matériels assez importants occasionnés aux deux véhicules, une certaine perturbation fut provoquée dans le service des transports des voyageurs.

Pendant plus d'une heure, il fallut procéder au transbordement des usagers du tramway. Enquête par M. Darleye, commissaire de police du 1er arrondissement.

On ne compte que 371 conscrits inscrits des classes 1936-B et 1937

Il y a quelques mois, les jeunes gens nés entre le 1er juin 1916 et le 31 décembre 1917 étaient invités à se faire inscrire sur les tableaux de recensement. Hélas, le nombre des conscrits nés durant cette période de dix-neuf mois, et qui répondirent à l'appel, ne fut pas très important et, à présent, on ne compte que 371 inscrits. Toutefois, dans les services intéressés, on affirme que ce chiffre sera porté à près de 400, avant l'appel sous les drapeaux.

En faisant une comparaison avec l'effectif de 1936, qui fut de 250, on enregistre néanmoins une augmentation de près de 150 recrues. Toutefois, il est à craindre que ces enfants de la guerre qui, dans leur plus tendre jeunesse, ne reçurent pas l'alimentation nécessaire à leur parfait développement, ne seront pas tous déclarés « bons pour le service » lors de leur présentation devant le Conseil de révision.

D'autre part, ce chiffre de 400 conscrits est inférieur de près des deux tiers sur celui des années normales qui variait entre 1.050 et 1.100.

Ainsi se présente une des fâcheuses conséquences des longues années de guerre et le début de la dénatalité dont on entend, malheureusement, trop souvent causer.

TOUJOURS des OCCASIONS ! Des Qualités ! Des Prix ! Semaine Réclame du CENTRE

DES ARBRES VONT ÊTRE PLANTÉS RUE D'ALSACE

Maintes fois, nous avons eu occasion de signaler que, sous l'intelligente initiative de M. Hector Wargniez, jardinier-chef de la ville de Roubaix, l'administration municipale avait décidé de créer des cadres de verdure dans différents quartiers. Ces jardinets apportent ainsi, une note gaie dans des coins sombres tout en aidant à purifier l'air vicié par les émanations des usines.

Décidés à poursuivre cet effort, nos édiles viennent d'approuver le projet ayant trait à la mise en terre de jeunes arbres en bordure des trottoirs de la rue d'Alsace, qui vient d'être entièrement réfectionnée. Dans quelques jours, sous les ordres de M. Wargniez, les jardiniers planteront donc des acacias boules dont l'aspect général est flatteur et dont les branches ont le gros avantage de ne pas prendre trop d'extension. De ce fait, les riverains n'auront pas à se plaindre du manque de lumière comme cela se produit en d'autres artères bordées de platanes majestueux.

LE NOUVEL INSPECTEUR DU TRAVAIL

Fin décembre dernier, nous avons annoncé que M. Robert, inspecteur du travail à Roubaix, depuis trente années, avait été admis à faire valoir ses droits à la retraite. Or, depuis le 1er janvier, cet important emploi était vacant.

Nous apprenons que le nouveau titulaire est M. Mandroux, actuellement inspecteur départemental à Maubeuge, qui ne tardera pas à prendre possession de son poste en notre ville.

SUNLIGHT
VOIR EN DERNIERE PAGE
545

LES ETRENNES AU SWIMMING CLUB DE ROUBAIX

Après avoir réuni les scolaires du Swimming pour l'Arbre de Noël, l'actif comité du Swimming Club de Roubaix convie ce jour pour les étrennes, les membres actifs (Juniors), tant de la section masculine que de la section féminine, à venir recevoir leurs étrennes pendant l'heure d'entraînement.

Les jeunes filles de la section féminine qui n'ont pas assisté à la fête de Noël, sont cordialement invitées à se trouver à 20 h à la Buvette des Bains où un lunch sera servi aux membres des deux sections.

Une tombola avec de nombreux prix sera tirée entre toutes les personnes présentes.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES A. C. DES 151e ET 351e R. I.

L'assemblée mensuelle aura lieu au siège café Beaucamps, place Sainte-Elisabeth, dimanche 17 janvier à 10 h. 30.

Le secrétaire de la « Mutuelle Familiale » percevra les cotisations, qui sont de 2.50 pour les jeunes gens de moins de 21 ans et de 5 fr. par an pour une somme de 200 fr. au décès du sociétaire. Se munir du carnet et de la carte de pharmacie. les parents et amis des sociétaires sont admis à la Mutuelle.

LA SEMAINE-RÉCLAME DES COMMERÇANTS DU CENTRE

La Semaine Réclame de l'Union des commerçants du Centre se poursuit dans le plus grand succès, les articles réclames annoncés dans notre grande page publicitaire sont enlevés rapidement par les acheteurs avisés, les soldes constituent des occasions uniques dont il faut absolument profiter cette semaine.

Rappelons que cette réclame durera jusqu'à dimanche prochain et qu'elle ne sera pas prolongée.

MALADIES DE LA PEAU
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx

Les recettes de l'octroi en 1936

Les recettes de l'octroi ont rapporté au budget municipal une somme totale de 7 millions 555.368 fr., contre 6 millions 86.193 fr. l'année précédente, soit une augmentation de près d'un million et demi de francs.

Ajoutons qu'on avait prévu pour le budget de 1936, un total de recettes de 7 millions 400.000 fr. ; les prévisions sont donc dépassées. Pour le budget de 1937, le chiffre obtenu en 1936 a été augmenté de 100.000 francs.

Signalons pour terminer, que les frais de gestion, en constante régression, ne dépassent pas 15 %.

L'ASSEMBLÉE DES « AMIS DE LA BASSE-COUR » DE ROUBAIX-TOURCOING

Les « Amis de la Basse-Cour » se réuniront dimanche 17 janvier à 17 h., au siège Café Pandore, rue Pauvrée.

A cette assemblée se fera la remise des récompenses de la dernière exposition nationale d'aviculture de Roubaix en novembre dernier.

Une tombola clôturera cette réunion.

Tous les éleveurs et amateurs, même ne faisant pas partie de la société, sont cordialement invités à cette réunion, où des conseils d'élevage seront donnés.

Le trésorier se tiendra à la disposition des membres dès 16 h. 30, pour le paiement des cotisations de 1937, la carte de membre permettant de participer aux tombolas et à différents avantages.

BLANCO COMPLET
VOIR ANNONCE PAGE 8

Sociétés et Comités

CLIQUE SCOLAIRE ET POSTSCOLAIRE. — Aujourd'hui jeudi, de 18 h. 30 à 20 h., répétition générale des clairons, tambours et fifres.

RADIO-CLUB DE ROUBAIX. — Ce soir jeudi, cours par M. Meurisse.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS. — Aujourd'hui jeudi, rep. gén. au siège, à 19 h. 45.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Aujourd'hui jeudi 14, de 17 à 20 h., perm. 67, rue des Fabricants.

CERCLE ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, rép. gén. au siège.

FANFARE DES TROMPETTES LES DEVOUÉS, rue P. de Roubaix, 203. — Aujourd'hui jeudi, rep. gén. à 20 h.

ORPHEON DES A. C. ET SOLDATS. — Aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, rep. gén. ; disp. à prendre pour la duc. à pierrots annuelle.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — L'A. S. V. Roubaix a battu le C. E. S. Lille, par 4 buts à 1, après un match très disputé dont le résultat reflète bien la partie. — Le meilleur joueur des 22 fut Debodenance, de Roubaix.

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN (Section féminine). — Rep. gén. aujourd'hui jeudi, à 18 h. 30, au Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules Guesde. — (Section masculine : rép. gén. vendredi 15, à 18 h. 30 au Foyer.

PING-PONG. — **Académie des Sports de Roubaix.** — Aujourd'hui jeudi, tables à la disposition des joueurs, de 14 à 20 h. A 15 h., entraînement spécial pour les deux prem. équipes.

NATATION. — **Swimming Club de Roubaix.** — Aujourd'hui à 19 h. 30, piscine, rue des Champs. Entraînement général pour les scolaires. Style et entraînement en water-polo. Pour les juniors et seniors, l'entraînement de ce jeudi sera facultatif.

ETAT CIVIL

Naissances. — Lucien Hocmert, boulevard de Fourmies, 243, appartement 2 ; Denis Malard, boulevard de la République, 66 ; Jacqueline Bissino, rue d'Italie, 34, cour Deroo, 3 ; Thérèse Dehooghe, rue de la Basse-Masure, 51 ; Jean Windels, rue Darbo, 73 ; Jean Guiraud, boulevard Gambetta, 79, né boulevard de Cambrai, 60.

Publications. — André Demeersman, garnisseur automobile, rue Louis Dupire 7 et Henriette Verstraet, employée de Tourcoing ; Edmond Hogedez, manœuvre, de Verquin (Pas-de-Calais) et Louise Leurin, femme de ménage, rue d'Arcole, 12 ; Jean Vincent, agriculteur, d'Armentières et Marie Bayart, sans profession, avenue Gustave-Delory, 38.

Décès. — Edmond Mattheeuws, 76 ans, rue La Fontaine, 30, cour Desbonnets, 4 ; Bernard Ruysschaert, 70 ans, place du Progrès, 15.

WATTRELOS

UN AUTOBUS ACCROCHA UNE AUTO

Dans la journée de mercredi, M. Gaston Spriet, demeurant rue de Croix, 4, à Roubaix, conduisant en auto, une personne à l'Hôpital de Wattrelos, quand arrivé rue Carnot, à proximité du passage à niveau, l'auto fut accrochée à l'arrière par un autobus qui continua sa route sans s'inquiéter de l'accident.

Il n'y eut heureusement aucun accident de personne, mais l'auto tamponnée a subi des dégâts matériels.

La police cherche à connaître le scrupuleux conducteur de l'autobus.

Jardins ouvriers de France. — Sous la présidence de M. Gay, directeur de l'école du Touquet, une conférence sera faite par M. Bonnet, samedi 16, à 17 h. 30, salle Delbrouck, rue des Champs, 48, quartier du Crétinier.

Une tombola clôturera la réunion. Les délégués de la section, M. Kennebrocke, rue du Dragon et M. Delbrouck, tiennent dès maintenant la série de 50 paquets de graines à la disposition des sociétaires. Il en est de même des délégués des autres sections, M. Grimonpont, à la Baillerie, M. Werwee, au Laboureur et M. Huygevelde au Sapin Vert.

Au Bureau de Bienfaisance. — Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 31 décembre 1936, M. Edouard Grimonpont, membre de la Commission administrative, est maintenu en fonctions jusqu'au 31 décembre 1940.

Encouragement national. — Le paiement des allocations de décembre, du 4e trimestre et du 2e semestre 1936 aura lieu aujourd'hui de 14 à 16 h. à l'estaminet du Lion Blanc, rue du Moulin, 1.

CROIX

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD

Permanence vendredi 15 janvier, au Foyer Populaire, place Saint-Pierre, de 19 h. 30 à 20 h. 30.

Le concours des carabiniers. — Résultats du concours entre sociétaires :

12 m. — 1. Noel, Ch. Dhalluin E. Secq, Dekens père, Cousaert, Y. Noel Gaeremynck, A. Sireuil, E. Sireuil, Berdou, Dekens fils, Vandendorpe, Sengier, Deffrennes, Kerken, Dhalluin ; prime : Dekens père.

50 m. — 1. Noel, Thompson, Cousaert, Dekens père, E. Secq, Gaeremynck, E. Sireuil, Dekens fils, Y. Noel, Sengier, Vandendorpe, Berdou, Deffrenne, Kerken, C. Dhalluin, Dhalluin fils ; prime, Sireuil.

Grâce à l'AUTOBRASSEUR, préparer soi-même sa boisson de ménage est aussi simple que de préparer ses repas. Et quels avantages ! Economie, qualité. Exigez le paquet jaune orange. En vente partout. Autobrasseur-Lens.
292

Épreuve E.N.M. : O. Noel 273 points ; Ch. Dhalluin, 259.

Javelots. — Les Javeloteux de chez Clément. — Résultats du classement et des prix du mois : 1. Clément Sermeels ; 2. Albert Boutten ; 3. Théo Vanoost ; 4. Jean Dackmine ; 5. Alphonse Decourcelle; 6. François Vanhamme ; 7. Raymond Debaere ; 8. Théo Vansevenant ; 9. Emile Vaillant.

Jeu de manille. — Samedi 16, à 19 h. réunion des manilleurs du Pigeon d'Or, chez M. Gaston Rémis, rue Gambetta.

WASQUEHAL

UN MUTILÉ DE GUERRE TROUVÉ INANIMÉ

Au cours de la soirée de lundi, vers 19 h., M. Pierre Raeymackers, âgé de 47 ans, mutilé de guerre, exerçant la profession de mouleur à l'Institut Colbert, domicilié chez sa sœur, 30, rue du Haut-Vinage, revenait de son travail lorsqu'il s'affaissa soudainement sur la voie publique, au hameau du Haut Vinage, à proximité de la ferme Halluin.

M. Raeymackers, qui était incapable de se mouvoir, aurait probablement trouvé la mort en cet endroit désert sans le secours apporté par le fils de M. Louis Halluin qui, entendant les plaintes du malade, se porta à son secours et le transporta à son domicile où M. le docteur Muizon, de Marcq-en-Barœul, devant l'état grave de M. Raeymackers, qui était atteint d'une hémorragie interne, le fit admettre d'urgence à l'hôpital « La Fraternité » à Roubaix où il fut opéré dès son arrivée.

Consultation des nourrissons. — Ce jeudi, à 14 h. 30, à l'école maternelle du Capreau (lettres M à Z) et à 15 h. 30 à l'école maternelle du Noir Bonnet.

Paiement d'allocations. — Aujourd'hui de 9 à 11 h. à la Recette municipale, 12 rue Ferrer. (Cartes vertes).

Secours aux chômeurs. — Le paiement des secours aura lieu samedi 16, à 9 h., à la mairie et à 14 h., à la salle des fêtes du Capreau, dans l'ordre numérique.

Chez les A. C. Républicains. — Ce soir la permanence 67, rue de Roubaix sera ouverte, de 18 à 19 heures.

FLERS

Tournée du contrôleur. — Le Contrôleur des Contributions directes sera à la mairie samedi à 15 h. 30 pour fournir tous renseignements.

Recensement des classes. — Les tableaux de recensement des classes 1936B et 1937 comprenant les jeunes gens nés du 1er juin 1916 au 1er juin 1917 et les naturalisés français viennent d'être clôtures. Il n'y a que deux conscrits pour le 2e contingent de la classe 1936. Celui de la classe 1937 en comprend 14.

HEM

Combattants Républicains. — La Ducasse à pierrots annuelle aura lieu samedi 16 au siège, salle Chastain, rue Jules-Guesde. Les dames sont invitées. Une permanence a eu lieu mardi à partir de 18 h. chez le secrétaire, 3, rue de l'Industrie.

Le recensement des classes. — La ville qui compte près de 7.000 habitants n'a enregistré que 11 conscrits du 2e contingent de la classe 1936 et 12 de la classe 1937. Parmi ceux de la classe 1936, 5 seulement sont nés à Hem, il y a 4 fils d'étrangers. Parmi les 12 conscrits de la classe 1937, 4 seulement sont nés à Hem. On relève 2 fils d'étrangers et 2 engagés volontaires.

SAILLY-LEZ-LANNOY

Chez les anciens élèves. — Réunion générale samedi à 19 h. au foyer de l'Amicale, salle Tourne-Bride. Présence indispensable.

LYS-LEZ-LANNOY

Jeu de boule. — Chez M. Jules-Breton, 43, rue de Toufflers, tournoi à l'étaque par équipes de 3 joueurs. Mise 9 fr. par équipe. Les équipes étrangères joueront ensemble. Tout sociétaire jouera avec 2 étrangers. Tirage au sort le 24 janvier à 19 heures.

ASCQ

Avenir Musical. — Les répétitions reprendront samedi 16 janvier, aux heures et lieu habituels.

Cours de solfège. — Un nouveau cours de solfège sera repris à dater du 16 janvier. Les jeunes gens désirant apprendre la musique, peuvent se faire inscrire dès aujourd'hui, à M. Leclercq, directeur ou aux membres dirigeants de la société.

Clique. — Un nouveau cours pour clique va commencer incessamment, se faire inscrire à M. G. Damide, chef ou à M. Leclercq, directeur.

ANNAPPES

Société des Jardins Ouvriers. — Il est rappelé aux sociétaires qui n'ont pas encore acquitté leurs cotisations (5 fr.) pour 1937 que le dernier délai expire le 15 janvier. Il en est de même pour le paiement de la location des jardins. Les versements doivent être effectués chez M. Louis Desplanque, trésorier, 30, rue de Lille, ou au siège, jeudi à partir de 19 h. 30, où une permanence sera établie. Les cotisations et locations de jardins non payées à la date du 15 janvier seront perçues à domicile avec frais supplémentaires.

LEERS

Consultation des nourrissons. — Aujourd'hui jeudi, séance, à 15 heures, à l'école des filles, rue de la Mairie.

BAISIEUX

Contributions directes. — Les habitants sont informés que le contrôleur des contributions directes recevra à la Mairie, jeudi, à 15 h. 30, les contribuables ayant des réclamations à formuler.

Adjudication des écoles. — Le maire donne avis que le 25 janvier, à 15 h., à la mairie, il sera procédé par lui en présence de deux conseillers municipaux, du receveur municipal et de l'architecte chargé de la direction des travaux, à l'adjudication publique au rabais sous soumissions cachetées, des travaux d'agrandissements et transformations des écoles du hameau de Sin.

CYSOING

Statistique de l'état-civil pour 1936. — Pour l'année 1936, la statistique est la suivante : Une transcription ou rectification, 14 mariages, une reconnaissance, 53 naissances d'enfant vivant, un mort-né, 5 décès d'enfant âgé de moins d'un an et 40 décès de personnes âgées de plus d'un an.

Etat civil. — Publication de mariage. — Victor Ganne, 23, rue Félix-Demesmay et Lucienne Herbaut, hameau de la Manufacture.

Le Réveil Illustré 20 Pages 0.40
paraît le Mercredi
EN VENTE PARTOUT